



**HAL**  
open science

**Compte-rendu de lecture de l'ouvrage de Berlière  
Jean-Marc et Peschanski Denis (dir.). Pouvoirs et  
polices au XXème siècle, Bruxelles, Complexe, 1997, 324  
p.**

Martine Kaluszynski

► **To cite this version:**

Martine Kaluszynski. Compte-rendu de lecture de l'ouvrage de Berlière Jean-Marc et Peschanski Denis (dir.). Pouvoirs et polices au XXème siècle, Bruxelles, Complexe, 1997, 324 p.. Droit et Société : Revue internationale de théorie du droit et de sociologie juridique, 1998, 40, pp.en ligne. halshs-00431048

**HAL Id: halshs-00431048**

**<https://shs.hal.science/halshs-00431048>**

Submitted on 20 Nov 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Pouvoirs et Polices au XXe siècle**  
**sous la direction de Jean-Marc Berlière et Denis Peschanski**  
**collection Interventions, éditions Complexe**  
**1997**

Cet ouvrage réunit différents articles des spécialistes, à travers le monde, de l'histoire de la police, d'où le sous titre Europe, Etats-Unis, Japon. Il reprend les actes du colloque organisé en février 1996 par l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité intérieure et l'Institut d'Histoire du Temps présent (CNRS). Le parti pris est celui de présenter la police dans des moments historiques particuliers au miroir de la comparaison. Longtemps délaissée par les sciences sociales, l'histoire a permis, en situant les problèmes dans le temps long, en s'attachant à la genèse de l'institution et des processus à cerner au plus près la réalité de cet objet. traité de façon épurée ou au contraire mythifiée. "Trou noir "de l'historiographie française contemporaine<sup>1</sup> trop longtemps l'histoire de la police est restée une spécialité des journalistes ou d'anciens policiers. Or, la police est un objet de travail tout à fait important, révélateur de la société qui la produit, la gère, la dirige. Elle est un magnifique décrypteur de l'Etat, de la nature du régime politique exercé. On voit à travers cette institution riche et complexe, au delà de tout présumé ou vision idéologique, l'Etat à l'œuvre; on y voit ses limites, ses objectifs parfois, ses failles ou ses points forts, s'ils existent..

"Bras séculier du pouvoir, rempart du régime, la police constitue, quelle que soit la nature du régime politique, tout à la fois un rouage capital du fonctionnement de l'Etat, un enjeu en même temps qu'un attribut essentiel du pouvoir, mais aussi une société particulière avec ses valeurs et ses règles propres poursuivant des intérêts particuliers et autonomes quoique hétérogènes, présentant des traits originaux et entretenant des rapports complexes et contradictoires avec l'opinion publique, les partis politiques et les différents gouvernements et régimes. Son action, ses pratiques, ses pouvoirs, l'usage qui en est fait, les instructions qu'elle reçoit, son attitude envers elles et sa manière de les appliquer, les espaces d'autonomie et d'initiative dont elle dispose, caractérisent autant un régime, une période, l'état réel des libertés...que la législation ou le discours politique officiels." (Jean-Marc Berlière et Denis Peschanski, **histoires de polices au miroir de la comparaison, p12**)

L'objectif du colloque et donc de l'ouvrage qui en est issu est bien de s'intéresser aux cas d'autres pays en portant une attention spécifique sur les rôles, les attitudes, les situations des polices et policiers sous des régimes variés et successifs. La question des ruptures et des continuités apparaît dans toutes ses dimensions et sa complexité. Cette problématique est enrichie par la diversité de situation des pays et des périodes extrêmement variés (le Japon impérial, l'Irlande du Nord; la Bulgarie, l'Italie, etc...).qui offrent des expériences distinctes mais qui permettent de trouver ou retrouver des axes ou des aspects convergents au vu de cet objet commun. Mais y a t il là un objet commun? René Lévy, de

---

<sup>1</sup>On peut citer, entre autre, les travaux pionniers en la matière de Jean Marc Berlière. A partir de sa superbe thèse, il a écrit de nombreux articles et des ouvrages qui font référence:

: La police des moeurs sous la IIIe République, Paris, Seuil, 1992,265p

Le Préfet Lépine. Aux origines de la police moderne, Paris, denoël, 1993

Le Monde des polices en France XIXe-XXe siècles, Bruxelles, Complexe, 1996

façon rigoureuse et précise, pose et dégage une définition préalable de ce que l'on peut considérer comme étant la police à un moment, une période, un pays donnés; la détermination de ces éléments, ayant une incidence sur l'analyse des chronologies et la construction des modèles. Ses réflexions éclairent et enrichissent considérablement le regard sur les contributions proposées .et nous offrent une lecture qui rassemble autour de la notion de modèle ,( modèle français, modèle anglais ), de l'emploi de notions comme police totalitaire et police libérale ( **René Lévy, Qui détient le pouvoir de police ?** ).

Les discussions s'attachent ici à des points essentiels autour de la "crise de la police" qui peut-être liée au rôle très prégnant du contexte particulier (dictature, guerre,...) Ainsi la "crise d'identité nationale" pour l'Allemagne (**Robert Gellately, l'émergence de la "Polizeijustiz" dans l'Allemagne nazie**) ou pour la "Prusse". Là, malgré les crises, la police supplante le pouvoir militaire et intervient dans les situations d'urgence rencontrées en politique intérieure (**Peter Lessman, "Au poste perdu" la police en Prusse 1930-1933**) A cette crise peut s'ajouter une crise de l'Etat liée à des événements aussi forts que l'impact de la première guerre mondiale. On le voit ici, entre autre, pour l'Italie ( **Jonathan M Dunnage, la police et le fascisme italien**) ou le Portugal (**Léonor Sà, Police judiciaire contre police politique au Portugal pendant la première République et la dictature de Salazar**).

Ces interrogations tendent à insister sur les liens ou le rôle supposé de la police dans la prise de pouvoir quand elle intervient. Le regard porté sur le cas des Etats unis auxquels deux articles sont consacrés ( **Athan Théoaris, le contrôle du FBI par Exécutif et le Congrès: réformes et abus, Erik Monkonnen, la police aux Etats-Unis depuis la seconde Guerre mondiale; des milliers de service de police , des centaines de variations sur un même thème**) enrichit l'ensemble des exemples traités. Il ressort que la police ne joue pas de rôle majeur dans la prise de pouvoir (*Berlière, Peschanski p14*)

Qu'en est il alors, des ruptures et des continuités lors de "grands bouleversements"?

Le cas des occupations est très intéressant, .Danielle Tartakowski analyse à partir de la diversité des matériaux, les questions qui se posent et qui de façon quasi répétitive interrogent l'équilibre fragile entre l'Etat et sa police.( **Danielle Tartakowski, Les polices en pays occupés ou sous tutelle** )

Cyril Fijnaut travaille ces éléments en s'intéressant à la Belgique (**Cyril Fijnaut, La police belge avant, durant et après l'Occupation**) L'article de Jean-Marc Berlière et Denis Peschanski concernant la France et l'attitude de la police et des policiers parisiens pendant les années 1941-1944 est également riche d'enseignements (**Jean-Marc Berlière et Denis Peschanski Police et Policiers parisiens face à la lutte armée (1941-1944)**) Dans ce cadre, des situations particulières apparaissent, ce peut être l'exemple de la Bulgarie (**Thierry Delpuch, la police et la justice sous tutelle en Bulgarie :les héritages ottoman et soviétique** ) ou de véritables cas d'école comme celui de l'Ulster, ni occupation ni tutelle, (**Keith Jeffery, "RUC=SS". A propos du Royal Ulster Constabulary considéré comme une force d'occupation (1922-1969)** ou encore de l'Allemagne au lendemain de la guerre, à mi parcours entre dictature et mise sous tutelle (**Richard Bessel; Les limites d'une dictature. Police et société en Allemagne de l'est, 1945-1953** ).

En période de crise, on sait que les épurations jouent un rôle de "restructuration" par le vide. Ce sera le cas, entre autre de l'Allemagne, ( **Herbert Reinke, "La police doit être un corps clair comme du cristal ", L'épuration de la police en Allemagne de l'Ouest et de l'Est après 1945 )**

Dans cette restructuration , la volonté est d'obtenir une police dévouée, obéissante et efficace, dans des missions qui peuvent être de plus en plus spécialisées et dont l'objectif, souvent, est de "verrouiller" l'opposition et contrôler la société

Ainsi , la question de l'imbrication entre la police et le parti est traitée dans de nombreux articles Pour certains pays, on constate une instrumentalisation du parti et une instrumentalisation de la police mais sans réelle imbrication ( Italie, Espagne, Portugal ), alors que pour d'autres au contraire il y a une réelle imbrication, que ce soit pour l'Allemagne nazie ou l'URSS. Même si dans ce dernier cas Ilya Altman s'interroge pour la fin de la période stalinienne, sur le degré d'autonomie des structures policières (**Ilya Altman, Les organes de sécurité pendant les dernières années de Staline: La guerre aux Juifs )**

Ainsi, malgré les très fortes collusions entre le politique et le policier, ces constats appellent à des "nuances." Il y a également une véritable autonomisation de la fonction politique de la police qui tend à s'ériger en système pénal parallèle( l'URSS, le Portugal, l'Allemagne nazie ) alors qu'en Italie ou au Japon ( **Elisa Tipton, De la "police du peuple" à la "police de l'Empereur": la police japonaise pendant les années trente**) le renforcement de la police politique semble plutôt se traduire par une instrumentalisation de l'appareil traditionnel à des fins partisans"(Berlière, Peschanski, p16) L'ensemble de ces communications montrent le rôle ou l'absence de rôle déterminant, des polices et des policiers dans l'instauration des dictatures (Italie, Japon...)et parfois au contraire un rôle d'opposition aux violences et actions illégales des factieux;

Il se pose dès lors le problème des rapports des polices traditionnelles aux nouveaux régimes, des cultures professionnelles ou politiques des policiers et en particulier de leur légalisme.

Dès lors, peut on lire dans cette période, prise comme champ d'investigation, la fin de la "police moderne" apparue au XIXème siècle à laquelle le nazisme, la guerre et l'occupation porteraient des coups décisifs? C'est la question que posent Jean-Marc Berlière et Denis Peschanski (p17)

Cet ouvrage a pris le parti et tiré tout le profit de la comparaison. Cette variété d'exemples n'est en rien une accumulation d'expériences disparates et isolées. De cette lecture ressort bien pour l'ensemble des pays et des pouvoirs, les rapports extrêmement complexes entretenus avec cette institution qui "utilise souvent son instrumentalisation comme bouclier, mais œuvre en permanence à élargir son autonomie" et on y voit de façon claire, lumineuse, que "le contrôle de la police est une obsession récurrente du pouvoir, qu'il soit central ou municipal". (*Berlière, Peschanski, p16*).